

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 21/04/2026

Membres AS Présents :

Lucas PECHARD (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Guilhem CHEVILLARD (Secrétaire général de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ulysse PERRIN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Martin RAOUL (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Domitille BIZARD (Responsable des événements de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ton HERBERT (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Benjamin LUCANTE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Quentin LE MORILLON (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Club Football	Résoudre un problème de vol de ballons	Demande acceptée
Club Gymnastique	Budget pour faire une sortie de fin d'année	Demande partiellement acceptée
Club Plongée	Achat de matériel	Demande partiellement acceptée
Emmy Dauphin et Domitille Bizard	Création du club triathlon, et d'un budget associé	Demande partiellement acceptée
Club Volley	Remboursement des frais liés à la participation aux championnats de France 4x4	Demande acceptée
Club Basket M	Achat de ballons	Demande acceptée
Club Spéléologie	Achat de matériel	Demande acceptée
Club Danse	Remboursement de la	Demande refusée

	participation à des cours extérieurs	
Club Voile Lourde	Répartition du budget compétition du club	Demande acceptée
Club cyclisme	Remboursement de l'achat de matériel Organisation d'un week-end Gravel	Demande partiellement acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Club Football - Augustin Massyn

Demande de résoudre un problème de vol de ballons

Récapitulatif de la demande :

Le club Foot a perdu une dizaine de ballons depuis le début de l'année. Cela est dû au fait que le matériel du club soit stocké dans le local de l'AS au gymnase, accessible à toute personne ayant le code de ce local, c'est-à-dire beaucoup de gens..

Contrairement à d'autres clubs comme Volley ou Rugby, le club Foot n'a pas de casier fermé avec un cadenas dans ce local, d'où le vol de ballons.

Augustin demande donc au CA de l'aider à trouver une solution: par exemple acheter un casier pour le club Foot.

Discussion et décision du CA :

Le club Foot ne s'entraîne plus sur le terrain de Supaero, mais sur celui du CREPS, au moins jusqu'à la fin de l'année. La proximité des terrains du local du gymnase n'est donc plus importante. Le CA propose donc au club Foot de stocker en toute sécurité son matériel (ballons, chasubles...) dans le local de l'AS en résidence 3; dont peu de gens ont le code.

Cette solution sera pertinente tant que le club Foot s'entraîne au CREPS, sachant que le club a vocation à en faire son terrain d'entraînement définitif.

Lorsque le club s'entraînera à nouveau à Supaero, Augustin pourra repasser en CA.

Décision votée à 8 voix sur 8

Club Gymnastique - Robin Flament

Demande de budget pour réaliser une sortie pour le club.

Récapitulatif de la demande :

Afin de mettre en application des figures apprises lors des cours, dans un cadre plus agréable pour faire des figures qu'un trampoline de compétition, Robin aimerait organiser une sortie au trampoline park de Montaudran.

Il souhaiterait ouvrir cette sortie pour 5 membres du club, et 5 personnes extérieures au club afin de leur permettre de découvrir la gymnastique de façon ludique.

Robin demande donc le remboursement à hauteur de 50% de cette sortie, pour 10 personnes (total de 63,33€).

Discussion et décision du CA :

Le CA accepte cette sortie, mais uniquement pour les membres du club, car elle rentre dans le cadre de leur pratique de la gymnastique. Toutefois il refuse d'étendre cette sortie aux personnes extérieures au club, pour qui cela représenterait uniquement une activité loisir, avec laquelle l'AS n'a aucun rapport.

Décision votée à 6 voix sur 8

Club Plongée - Nejm-Edyn Gaïed

Demande d'achat de matériel

Récapitulatif de la demande :

Le club plongée possède 4 parachutes de paliers, qui ont au moins 4 ans et sont susceptibles de lâcher à tout moment.

Il faut au moins un parachute par binôme, et il s'agit d'un équipement de sécurité obligatoire lors de la plongée en eau profonde.

Le club plongée demande donc au CA l'achat de 6 parachutes, pour renouveler les stocks (6*81,976€ = 492€)

Discussion et décision du CA:

Le nombre de plongeurs qualifiés pour plonger en eau profonde n'est pas assez important pour justifier l'achat de 6 parachutes. De plus, sur les 4 possédés actuellement par le club, ils ne vont pas tous lâcher en même temps, d'un coup.

C'est pourquoi le CA accepte l'achat de 2 parachutes, et invite le président du club à repasser en CA si plus de parachutes sont hors d'usage.

Décision votée à 8 voix sur 8

Emmy Dauphin et Domitille Bizard

Demande de création du club triathlon

Récapitulatif de la demande :

Après avoir sondé les étudiants de l'école, Emmy et Domitille ont constaté un réel engouement pour le triathlon, avec plus de 50 étudiants intéressés par la réouverture du club (fermé il y a 2 ans).

Elles souhaiteraient que le club fonctionne ainsi: les membres se greffent aux entraînements du club natation le lundi et le mercredi, et aux entraînements du club athlétisme le mercredi. Les sorties du club cyclisme, ne sont pas sur un créneau régulier.

Afin de résoudre le problème du chevauchement des entraînements le mercredi, et pour proposer de s'entraîner en cyclisme chaque semaine, elles souhaitent organiser des sorties le samedi avec les trois sports et pour travailler les enchaînements/transitions.

Enfin, la nage en triathlon se fait en eau libre: elles souhaitent donc organiser le jeudi après-midi des sorties au lac de Muret.

Emmy et Domitille demandent donc l'achat de 4 bouées (obligatoire pour la nage en eau libre - question de sécurité - : au moins une par groupe de nageurs), ainsi qu'un budget déplacement, pour rembourser les trajets au lac, et un budget compétition.

Ce budget compétition fonctionnerait comme celui de l'athlétisme: un budget fixe pour rembourser un certain nombre de dossards pour des triathlons.

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte la création du club, avec quelques nuances.

D'abord, il refuse l'allocation d'un budget déplacement pour l'instant: il attend que le club se développe et de voir si l'engouement apparent se confirme par l'investissement des membres. Les présidentes de ce nouveau club pourront alors repasser en CA pour renouveler leur demande.

Ensuite, le CA accepte l'achat de 2 bouées pour la nage en eau libre. De la même manière, si le club obtient un large succès et que davantage de bouées sont nécessaires, Emmy et Domitille pourront en demander à nouveau au CA.

Enfin, le CA refuse l'allocation d'un budget compétition fixe. La demande est trop floue. Toutefois il est ouvert aux demandes ponctuelles, pour le remboursement de la participation à une compétition (lorsque le club sera plus développé), à condition que la demande soit clairement formulée.

Décision votée à 7 voix sur 7.

Club Volley - Manon Arbusti

Demande du remboursement du transport/logement pour les championnats de France de Volley 4x4.

Récapitulatif de la demande :

L'équipe de volley 4x4 mixte de Supaero est qualifiée pour représenter l'Occitanie aux championnats de France FFSU, à Strasbourg. Manon demande le remboursement à 50% des frais de déplacement et de logement.

Discussion et décision du CA:

L'équipe de volley 4x4 de Supaero a un excellent niveau, et l'AS se réjouit de les voir performer à un tel niveau. Le CA accepte donc la demande de Manon.

Décision votée à 6 voix sur 6

Club Basket M - Yoann Cruzol

Demande de l'achat de ballons

Récapitulatif de la demande :

Suite aux événements sportifs récents, notamment les EAG, le club basket s'est fait voler des ballons, réduisant leur stock de 7 à 3 ballons.

Yoann demande donc au CA un budget pour en racheter.

Discussion et décision du CA:

Il reste du budget pour acheter 3 ballons au club basket M. Le CA accepte donc cette demande, puisqu'il ne s'agit que de l'utilisation du budget du club alloué aux ballons.

Le CA demande également au président du club de faire de la prévention contre le vol de matériel aux événements sportifs (notamment les EAG où des disciplines ont lieu sur le campus de l'école).

Décision votée à 8 voix sur 8.

Club Danse - Louise Vailhen

Demande le remboursement de la participation à des cours de danse à l'extérieur.

Récapitulatif de la demande :

N'ayant plus de professeur de danse, les membres du club cherchent des solutions pour continuer à progresser. Ils ont trouvé des cours dans des établissements hors de l'école, et aimeraient être remboursés de ces cours, sous présentation de la facture. De plus, ces établissements (comme le Puerto Habana) peuvent faire des gestes commerciaux.

Discussion et décision du CA:

L'absence de professeur donne lieu à un excédent de budget. Le CA a proposé à la présidente du club le choix suivant: consacrer un budget pour rembourser des cours extérieurs comme demandé en fin d'année, et avoir un professeur 1h30 par semaine en septembre; ou ne donner aucun budget pour les cours extérieurs, mais avoir un professeur 2h par semaine en septembre.

Louise a choisi la deuxième option. Ainsi, aucun budget ne sera accordé pour rembourser les cours extérieurs, mais le club danse aura un professeur 2h par semaine à partir de septembre.

Décision votée à 8 voix sur 8.

Club Spéléologie - Louise Vailhen

Demande de l'achat de genouillères

Récapitulatif de la demande :

Le port de genouillères augmente grandement le confort lors des sorties spéléologie, Louise en témoigne: elle en a acheté d'occasion pour 7€, et a constaté une grande différence.

Elle demande donc l'achat de genouillères; environ 7 paires, qui seraient laissées en libre accès pour le club spéléologie, et alpinisme (pour les cascades de glace notamment).

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte cette demande, qui vise à faciliter et améliorer la pratique de la spéléologie (et de l'alpinisme lors des sorties cascades de glace). Il accepte donc l'achat de 7 paires de genouillères d'occasion (il n'est pas nécessaire d'en acheter des neuves pour qu'elles s'abîment vite contre la roche).

Décision votée à 6 voix sur 8.

Club Voile Lourde - Domitille Bizard

Demande de répartition de son budget compétition.

Récapitulatif de la demande :

Le budget compétition du club Voile lourde a été réparti pour que 4 personnes puissent aller au "Défi Midship" à Brest, et que 5 personnes aillent à la Régate centrale Marseille.

Toutefois, cette dernière compétition a lieu en début septembre, pendant l'intégration, Domitille pense donc que peu de personnes seraient disponibles, et que ce seraient les mêmes qui sont allés au défi Midship en fin mai.

De plus, il s'avère que 7 personnes sont motivées pour aller au défi Midship.

Domitille demande donc au CA d'annuler la venue du club Voile Lourde à la régates centrale Marseille pour rajouter 3 places au défi Midship. Cela ferait économiser 376,40€ à l'AS.

Discussion et décision du CA:

Le CA trouve cette demande légitime et l'accepte.

Décision votée à 7 voix sur 7.

Club Cyclisme - Célian Levesque

Demande du remboursement de l'achat de matériel.

Demande d'organisation d'un week-end Gravel

Récapitulatif de la demande :

Célian a récupéré un club cyclisme presque mort, et souhaite le redynamiser: il a organisé plusieurs sorties cohésion, et une sortie initiation pour les femmes.

Pour cela, il a dû réparer les vélos du club, et demande le remboursement du matériel qu'il a acheté (111,18€).

De plus, à la demande des membres du club, il souhaite organiser un week-end Gravel en fin d'année. Il demande donc au CA le remboursement à hauteur de 50% des frais du week-end (location, transport, logement) (370€)

Discussion et décision du CA:

Le CA félicite Célian pour son investissement pour son club, et l'encourage à continuer à développer le club cyclisme. Il accepte donc le remboursement du matériel nécessaire à la réparation des vélos du club, et le remboursement à 50% du week-end Gravel.

Toutefois, le CA refuse le remboursement des 60€ de matériel de rechange nécessaire pour le week-end (trousse de secours, chambre à air): l'AS fournira une trousse de secours.

Par ailleurs, n'ayant pas eu de passation de la part de l'ancien président du club cyclisme, le CA invite Célian à se tourner vers les trésoriers Ulysse et Martin pour comprendre le fonctionnement des remboursements de l'AS et de l'achat de matériel.

Décision votée à 8 voix sur 8.